



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

affiliation

Question écrite n° 56419

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les difficultés rencontrées par les enfants de sans papiers nés en France pour accéder à la CMU. La couverture maladie universelle, selon les termes de la loi, est ouverte à tous les résidents en situation régulière. Ceux qui ne répondent pas à ces critères ne bénéficient que d'une aide médicale d'Etat rénovée. Les enfants de sans papiers nés en France sont Français mais leurs parents n'ayant pas accès à la CMU, ils ne peuvent pas non plus y accéder. Aussi, il lui demande quelles sont les mesures d'adaptation de la loi qui pourraient être envisagées pour remédier à cette situation.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56419

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 janvier 2001, page 243